

Résumé

Lisa Sundstrom examine dans cette étude les résultats de l'aide accordée par le Canada et par plusieurs autres pays occidentaux pour promouvoir la démocratie, ainsi que quelques-unes des leçons qu'on doit tirer de ces expériences. Elle compare les approches adoptées par les deux principaux donateurs, soit les États-Unis et l'Union européenne, de même que par deux pays européens dont les budgets d'aide à la démocratie se rapprochent de celui du Canada, soit les Pays-Bas et l'Allemagne. La professeure Sundstrom énonce certains principes qui pourraient guider le Canada dans la répartition de cette aide à travers le monde, lui permettant d'agir dans les domaines où il possède la plus grande expertise tout en tenant compte des conditions locales qui prévalent dans les pays qui reçoivent son aide.

Du point de vue organisationnel, note-elle, les organismes impliqués dans l'aide à la démocratie devraient s'employer à mieux coordonner leurs efforts et à favoriser les échanges d'information entre eux afin qu'ils puissent se spécialiser, réduire les chevauchements et prendre connaissance des pratiques d'excellence. Cela aiderait les donateurs à éviter de réinventer la roue chaque fois qu'ils mettent en place un nouveau programme ou s'impliquent dans un nouveau pays. Il faudra toutefois prendre soin d'éviter que ce processus ne mène à la création d'une structure rigide et centralisée qui sacrifierait la souplesse et l'accessibilité de l'aide canadienne, par la création de structures bureaucratiques additionnelles, ou n'entrave l'intégration efficace des programmes d'aide à la démocratie avec d'autres types de programmes d'aide au développement.

La tâche plus immédiate en ce qui a trait aux politiques canadiennes d'aide étrangère consiste toutefois à mettre véritablement l'accent sur la démocratie — c'est-à-dire, au sens large, sur la participation concrète des citoyens à leur propre gouvernance — et sur la réalisation des droits nécessaires pour son fonctionnement. À l'heure actuelle, et bien que la question de la démocratisation soit mentionnée comme étant un des axes prioritaires de l'aide canadienne dans l'Énoncé de politique internationale du Canada (EPI), les critères spécifiques devant présider au choix des pays-partenaires en matière d'aide au développement sont mal adaptés à la promotion de la démocratie et ne mentionnent même pas la démocratie au nombre des objectifs du développement.

Pour que le Canada puisse véritablement accorder une importance prioritaire à l'aide à la démocratie, il devra adopter des critères pertinents dans les lignes directrices de sa politique étrangère, en tenant notamment compte du fait que, suivant qu'il donne la priorité à la diminution de la pauvreté ou à la démocratisation, son aide touchera des groupes différents de pays. L'adoption de critères appropriés permettra au Canada de choisir un groupe de pays-partenaires sur lequel il pourra mieux cibler son aide à la démocratie de manière à avoir un impact positif et concret.